LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

EN BONNE JUSTICE

Les époux F. sont propriétaires de deux magasins d'armurerie l'un dans l'Aisne l'autre dans l'Oise. De plus M. F. est taxidermiste et c'est à ce titre que tous deux comparaissaient le 9 novembre dernier devant le Tribunal correctionnel de Laon, prévenus de diverses infractions à la loi du 10 juillet 1976 :

- Naturalisation ou détention dans un congélateur en vue de leur naturalisation de 12 animaux protégés : 1 Chouette chevêche, 1 Chouette effraie, 1 Hibou moyen-duc, 1 Ecureuil, 1 Hermine, 1 Pic vert, 1 Martin pêcheur, 1 Grand gravelot, 1 petit gravelot, 1 Chevalier cul blanc, 1 Chevalier guignette, 1 Bécasseau minute,
- Mise en vente de 5 animaux protégés naturalisés : 1 Ecureuil, 1 Hermine, 1 Chouette effraie, 1 Chouette chevêche, 1 Martin pêcheur,

- Naturalisation et utilisation par les prévenus de 6 Fouines (la naturalisation n'est pas un délit, mais l'utilisation de l'animal naturalisé est réservée à son seul propriétaire),

- Défaut de registre indiquant la provenance des animaux, en particulier des Fouines,

- Mise en vente d'animaux naturalisés en dehors de la période autorisée : 1 couple de canards souchets et 1 Fuligule milouin.

Le Tribunal a mis son jugement en délibéré jusqu'au 23 novembre. J'aurai donc l'occasion de vous en reparler.

JEAN MARIE THIERY

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE
formation juridique
Patrick et Jean-Marie THIERY sont allés à une formation juridique organisée par le GDEAM, une association de protection de la nature de Montreuil/mer et France Nature Environnement. En résumé, des contacts fructueux, des documents de travail et des informations utiles pour augmenter nos chances de réussite dans les affaires contentieuses et éviter certains écueils. A ce titre Patrick THIERY proposera d'améliorer encore les statuts de l'association.
contrat de travail de Laurence TELLIER
Après analyse de la situation financière de l'association, nous décidons de proposer à Laurence TELLIER une réduction de temps de travail égale à 10h par semaine (emploi à quart temps) pour la saisie comptable et le secrétariat à compter du 1er janvier 2001.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 NOVEMBRE
Charte des usagers de la nature en Baie de Somme
Nous sommes invités à participer à un bilan le 15 novembre à la station de Blanquetaque. Xavier COMMECY représentera l'association et rappellera les termes du courrier adressé au Président du SMACOPI (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde) suite au comportement agressif de chasseurs contre des naturalistes (non respect des dispositions de cette charte par l'association de chasse DPM, pourtant signataire : chaque association membre s'engage à respecter les activités des autres associations). Un article de cette charte prévoit même la radiation pour non respect de la charte. Xavier COMMECY interviendra en rappelant simplement que les signataires disposent en théorie des moyens pour faire respecter les dispositions de la charte.
Site Internet
Le site de l'association est bien visité et nécessite une actualisation. La page Phoques a été complétée par Christophe HOSTEN qui a mis notre nouvelle exposition en ligne (6 panneaux pour le moment)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DÉCEMBRE
Chiroptères
Rémi FRANCOIS nous informe que François DEHONDT propose d'animer une formation des personnels de la DRAC (Dir. Rég. de l'Architecture et de la Culture) sur la protection des Chiroptères dans les monuments historiques. Par ailleurs un Plan National de restauration des populations de Chiroptères est mis en place (financé à 80% par le Ministère de l'Environnement et 20% par l'ONF) avec une action particulière pour le Petit Rhinolophe, très menacé. Le groupe Chiroptères de Picardie-Nature a fait des propositions avec le Conservatoire des Sites pour 3 sites (TRACY LE MONT, BRIE et la forêt de RETZ). La SFEPM demande dans le même temps à tous les groupes Chiroptères de recenser les sites pour financer des opérations de protection dans le cadre du Plan National de Restauration.
Autorisation de transport de mammifères marins
La carte verte délivrée par le Ministère de l'Environnement autorisant le transport de mammifères marins est à renouveler. Nous proposons les personnes suivantes : Philippe THIERY, Fabien GARCIA, Alain WILLIAM et Laetitia DUPUIS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 2001
Nature et Citoyenneté
Nous renouvelons notre adhésion à l'association Nature et Citoyenneté qui a en projet pour cette année la réalisation d'une plaquette «pour une information sur l'environnement, équilibrée, large et objective» destinée aux établissement scolaires picards. Le but est d'informer les enseignants sur les risques de prosélytisme et les dérives apparues ces dernières années (ex. interventions sur le piégeage des petits carnivores ...).
ONF
Laurent GAVORY a eu l'occasion de rencontrer le Directeur Régional de l'Office National des Forêts. Entre autres sujets abordés : les sites Natura 2000 et la création d'une éco-certification garantissant l'origine du bois (provenant de forêts gérées de façon écologique) et délivrée par un collège dans lequel interviendraient les associations de protection de la nature.